



Les fondamentaux des réparations locatives : argumenter auprès du locataire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Se repérer dans les fondements juridiques du partage des responsabilités bailleur/locataires pendant le contrat de location et au moment du départ.
- ▶ Identifier les marges d'interprétation juridique pour bien comprendre le sens des décisions prises par l'organisme.
- ▶ Différencier ce qui relève d'une réparation locative, d'une dégradation et d'une transformation.
- ▶ Préparer une argumentation juridique en cas de contentieux.
- ▶ Connaître les évolutions jurisprudentielles, notamment sur la notion d'indemnité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 7 heures

PUBLIC

Collaborateurs de la gestion locative

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en gestion locative et relation client

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Repérage des textes législatifs et réglementaires relatifs aux réparations locatives

- ▶ Historique et évolutions induites par les nouveaux textes
- ▶ Loi du 06 juillet 1989 modifiée, loi ALUR, loi ELAN
- ▶ Décret 2016-382 du 30 mars 2016
- ▶ Décret 87 712 et code civil
- ▶ Contrat de location
- ▶ Jurisprudence

2. Les réparations locatives et les responsabilités réciproques du bailleur et du locataire

- ▶ Réparations locatives et dégradations
- ▶ Aménagements et transformations
- ▶ Vétusté, usure normale et anormale
- ▶ Les spécificités techniques du patrimoine BATIGERE
- ▶ Obligation de délivrance et grosses réparations
- ▶ Les interventions liées à la sécurité
- ▶ Argumenter le positionnement de BATIGERE sur les réparations locatives
- ▶ Homogénéité de la notion de réparation locative chez BATIGERE
- ▶ Argumentaire juridique sur les réparations locatives pendant le contrat de location



Les fondamentaux des réparations locatives : argumenter auprès du locataire

PUBLIC

Collaborateurs de la gestion locative

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en gestion locative et relation client

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

3. Marges d'interprétation et de négociation avec le locataire

- ▶ Les moyens de réduction des litiges et la préparation d'un dossier de Contentieux
- ▶ Marges d'interprétation et de négociation
- ▶ La commission départementale de conciliation

4. La gestion des états des lieux en période de confinement et les conséquences sur les réparations locatives